

## Éditorial

*Nous avons promis de vous faire part, au fil de nos feuillets, de nos différentes activités pour vous en montrer toute l'actualité et leur pertinence. Nous voulions aussi vous associer à certaines de nos réflexions sur des thèmes concernant les jeunes de notre époque. C'est ce que nous tâcherons de faire dans ce numéro, en évoquant la question des GSM et d'Internet, ainsi que notre action « Service Étude ».*

**Internet et le GSM ouvrent beaucoup d'horizons.** Ces nouvelles techniques permettent l'accès aux E-mail où que l'on soit, de contacter qui l'on veut et d'être toujours accessible, ainsi que de trouver, sur différents moteurs de recherche, toutes les informations dont on a besoin. Cette rapidité offre évidemment beaucoup d'avantages, mais nous sommes de plus en plus envahis par des messages indésirables et par la publicité. L'utilisation du Net n'est pas toujours idéale. En tant qu'association d'aide aux jeunes, nous avons le souci de développer chez eux un esprit critique face à ces nouvelles technologies, en les considérant bien sûr comme un bel instrument qui ouvre le monde aux jeunes mais en rendant ceux-ci conscients des dangers qu'ils peuvent courir et engendrer en tant qu'utilisateurs.

Depuis 2003, le **Service Étude**, un des aspects du travail de SOS Jeunes-Quartier Libre, se concrétise par l'élaboration de projets de classe, en partenariat étroit avec les professeurs afin de redynamiser l'enseignement traditionnel. Dans un climat économique et social difficile, il nous semble indispensable de proposer aux jeunes des initiatives positives, dans lesquelles leur responsabilité citoyenne et

*leur engagement social sont sollicités. Nous vous proposons donc de partager les projets mis en place cette année scolaire.*

*En espérant rencontrer votre intérêt, nous vous remercions encore chaleureusement pour votre soutien et, plus que jamais, en ces temps de crise, nous ressentons combien nous avons besoin de vous pour mener à bien nos projets.*

**Raymond Vériter,**  
Président



# UN MONDE MEDIATISÉ POUR LES JEUNES QUELS RISQUES ? QUELLE PROTECTION ?



La plupart des foyers disposent, aujourd'hui, d'une télévision, d'une radio et d'une connexion internet. Dans deux cas sur trois, les jeunes ont chez eux une console de jeux. Un jeune sur trois a un ordinateur connecté dans sa chambre. Plus l'appartenance sociale est élevée, plus le taux d'équipement augmente. L'utilisation d'Internet se généralise, d'où la nécessité d'une meilleure protection de la vie privée des mineurs et de celle d'autrui, ainsi que vis-à-vis des techniques commerciales intrusives et manipulatrices.

Les jeunes sont de plus en plus nombreux à surfer et commencent de plus en plus tôt (dès 9 ans, 8 jeunes sur 10 vont sur Internet. À partir de 11 ans, les jeunes surfent quotidiennement pour atteindre une connexion plusieurs fois par jour pour les plus de 15 ans). Les jeunes surfent majoritairement à la maison, mais aussi, dans une moindre mesure, à l'école, chez des amis ou chez des membres de la famille. Ces cinq dernières années, le nombre de jeunes possédant un GSM a augmenté de 16% en Belgique. Ils sont désormais 8/10 à en posséder un.<sup>1</sup>

## Les risques

Les jeunes sont nés avec ces nouvelles technologies et bien plus calés que leurs aînés. Ils jonglent avec ces techniques, mais pas toujours de manière réfléchie. Souvent, les parents, professeurs et éducateurs n'ont pas une connaissance aussi étendue des technologies de l'information. Ils ont cependant l'expérience et le regard critique plus aiguisés et plus à même de guider les jeunes.

## Développer un esprit critique

L'adulte peut servir de guide à l'enfant pour distinguer la qualité et la véracité des informations. Il peut apprendre au jeune à recouper l'information, en allant chercher ses renseignements sur plusieurs sources différentes et ainsi lui permettre de se forger sa propre opinion.

## Aiguiller et surveiller de loin

Pour surfer sur Internet, il y a un minimum de règles à respecter. Il faut apprendre aux enfants à prévenir l'adulte lorsqu'il surfe sur Internet. À six ans, certains naviguent déjà aisément et tombent sur des sites qui ne leur sont pas destinés. La présence d'un adulte dans les parages n'est donc pas inutile. Un fois sur le Net, avec l'aide des aînés, les enfants auront à réaliser des choix appropriés à leur âge. Il est donc important que l'ordinateur se trouve dans un espace commun et non dans la chambre de l'enfant.

Chez certains ados, l'espace commun permet de réguler plus facilement l'accès au Net et d'éviter une hyper-dépendance, au détriment des études.

## Les règles à respecter

Les jeunes ne sont pas toujours conscients de ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire. L'exemple classique est celui d'un jeune qui surprend en photo un ou une camarade dans une situation embarrassante et qui publie l'image sur son blog. Une telle pratique a un nom : le Cyber-harcèlement. Ce harcèlement s'opère par les nouvelles méthodes technologiques de communication, essentiellement via Internet et le GSM. Cela consiste à essayer de blesser quelqu'un, de lui faire du mal et ce, de manière répétitive. Celui qui va harceler est en général plus grand, plus fort que sa victime. Le harcèlement se fait souvent dans un environnement social, familial et dans le cadre scolaire. Il existe différentes formes de harcèlement :

– verbal : envoyer un message désagréable à un jeune.

- non verbal : prendre une photo compromettante et la diffuser sur le Net, envoyer un virus pour rendre l'ordinateur inaccessible.
- social : exclure quelqu'un à l'aide de fausses rumeurs que l'on va envoyer à d'autres personnes.
- la mascarade : abuser de l'identité de quelqu'un.
- l'outing : information confidentielle qu'on diffuse sur le Net.

Quand on harcèle sur le Net, on n'est pas puni et on ne voit pas immédiatement la réaction des victimes, ainsi que les dommages qu'on engendre et donc on est tenté de continuer. L'impact du cyber-harcèlement est qu'on n'est plus à l'abri nulle part, il s'immisce à la maison et en famille. Une enquête de Child Focus auprès des jeunes en Flandre révèle qu'un jeune sur dix dit avoir été victime du cyber-harcèlement. Ces victimes sont souvent assez effacées dans la vie réelle, ont moins d'amis et dépendent



beaucoup d'Internet. Elles souffrent plus du stress que les autres et ont du mal à parler de ce harcèlement. Souvent elles entrent dans le processus pour prendre leur revanche et harcèlent à leur tour.

## *Favoriser la protection des jeunes sur le Web*

Parmi les initiatives, on trouve des chartes de bonne conduite, éditées par les fournisseurs de contenus eux-mêmes et, visant le respect de la vie privée des internautes et une certaine éthique des contenus pour protéger les mineurs. Des logiciels de filtrage, des dispositifs intégrés de contrôle parental, des dispositifs réglant le temps de connexion, bloquant l'accès à certains contenus, sont proposés par plusieurs fournisseurs. Ces logiciels sont peu répandus chez nous. Au-delà de l'insuffisante performance de ces outils de blocage, il semble que les enjeux des jeunes et Internet dépassent la question de l'accès aux contenus illicites ou inappropriés. Les questions seraient plutôt de savoir :

- si les jeunes distinguent la réalité de la fiction ?
- s'ils reconnaissent les techniques de marketing ?
- s'ils perçoivent l'intérêt de protéger la vie privée ?
- s'ils sont capables de réagir face à des contenus inopportuns et inappropriés ?

C'est d'abord aux parents que revient la question de protection des mineurs par rapport aux médias. Selon Médiapro<sup>2</sup>, ils devraient considérer leurs enfants comme des « experts » des nouveaux médias. Cette attitude encouragerait les jeunes à prendre leurs responsabilités, se sentant mis en valeur par les aînés. Ils devraient définir clairement, avec leurs ados, les dangers d'Internet. L'école, quant à elle, devrait envisager une éducation aux médias et améliorer l'accès au Net, en laissant les élèves apprendre par eux-mêmes ou par des pairs, en les poussant à chercher ensemble de l'information, en utilisant toutes les potentialités d'Internet et en les informant sur la réglementation d'Internet (respect de la vie privée, etc.) ainsi qu'en

développant avec eux une réflexion critique des médias.

L'équipe de SOS JEUNES est aussi confrontée à ces problèmes d'utilisation intensive d'Internet par les jeunes. Notre action intègre ce symptôme, comme les autres. Et nous travaillons surtout sur les causes, sur ce qui a déclenché ces multiples symptômes. Nos réponses sont de pouvoir identifier avec le jeune et sa famille les moments de rupture qui déclenchent les crises. On découvre alors que la « virtualité informatique » a quelque chose de rassurant pour eux, car dans les échanges sur le Net, ils se sentent valorisés ou rassurés. Ils ne perçoivent donc pas les pièges énoncés dans ce texte. Nous les informons donc des risques qu'ils prennent et nous agissons avec le jeune pour qu'il puisse se mobiliser et trouver des solutions à ses difficultés. Ceci se fait par un travail d'accompagnement, un travail de fond, où le professionnel doit patiemment retisser des liens rompus, en appréhendant avec finesse et empathie le vécu de chacun. Il est aussi très important, et on ne le dira jamais assez, de valoriser les capacités du jeune et de sa famille, de les aider à prendre conscience de leurs potentialités.

## *En conclusion*

Au-delà de ces mises en garde, Internet est un formidable outil de communication et de connaissance, un puissant mécanisme d'information et de diffusion. Comme tout média, Internet a ses propres règles qu'il faut apprendre à connaître tout simplement. Il serait excessif d'en interdire l'utilisation aux enfants mais, avec eux, il est indispensable de réfléchir et de construire des outils appropriés et une réflexion critique sur l'emploi des différents médias mis à leur disposition.

<sup>1</sup> CF : CRIOC, Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs

<sup>2</sup> Médiapro (média+appropriation) a réalisé une enquête dans le cadre du programme européen visant à aboutir à un Internet plus sûr pour les jeunes et coordonnée par Thierry De Smet, professeur au département communication de l'UCL



Cette année, à nouveau, le Service Étude redémarre au sein de SOS JEUNES-QUARTIER LIBRE. Pour ceux et celles qui ne connaissent pas ce projet, il est important de rappeler son histoire au sein de notre institution et ses objectifs. Initié par notre ancien directeur Bernard De Vos, ce service a débuté au cours de l'année scolaire 2003-2004.

Le but poursuivi par ce projet est de tenter de transposer, en Belgique, le modèle du « Service Learning », très implanté outre-atlantique et dans les pays nordiques. L'idée est simple : il s'agit d'essayer de redynamiser l'enseignement traditionnel, en y insufflant une dimension citoyenne et solidaire; celle-ci générant elle-même de nouveaux apprentissages scolaires.

Cette méthode se concrétise par l'élaboration de projets de classe, en partenariat étroit avec les professeurs concernés. La particularité du Service Étude est qu'il n'offre pas de modèle d'activité rigide, mais, à contrario, modulable, en fonction des desiderata du public auquel on s'adresse. En effet, le projet a été proposé à l'ensemble des enseignants de deux écoles secondaires, plusieurs d'entre eux y ont répondu favorablement.

...suite page 4



*suite de la page 3*

Avec ceux-ci, nous sommes partis de leur demande précise en rapport avec leurs classes pour construire, ensemble, un projet qui répond à ce qu'ils souhaitent atteindre comme objectif. Pour cette année académique 2008-2009, le Service Étude est à nouveau présent dans deux écoles secondaires de la commune d'Ixelles : L'Athénée Royal d'Ixelles et le Centre Scolaire Éperonniers-Mercelis.

Cette année, pour répondre à une demande de plus en plus forte de la part des écoles, le Service Étude est composé d'une équipe de 4 travailleurs (Saïda, Rabiha, Ahmed et Youssef) et dispose également d'un local propre. Dès la rentrée scolaire, nous avons établi avec la direction et certains enseignants (essentiellement ceux du 2<sup>e</sup> degré) de ces deux établissements scolaires, un programme d'activité en lien direct ou non avec le programme scolaire et le projet pédagogique de l'école.

Soucieux d'établir une bonne cohésion de groupe au sein de la classe, nécessaire pour entamer au mieux l'année scolaire, nous avons organisé, durant le premier semestre, une journée action-aventure à la ferme du bois de Wiam. Ce projet, initié par l'AMO Globul'In, « vise à prévenir des phénomènes d'exclusion en favorisant, au sein du groupe, des prises de responsabilité, des gestes de solidarité et de coopération, en vue d'une meilleure insertion sociale, culturelle, scolaire ou familiale »<sup>1</sup>.

À côté de cette journée, nous avons organisé une matinée sur la question du « genre ». Celle-ci fait suite à une demande de la part d'un certain nombre d'enseignants, qui ont relevé, au sein de plusieurs classes de 4<sup>e</sup> année, des tensions assez fortes entre filles et garçons. Deux autres rencontres, toujours liées à cette question du « genre », sont programmées pour ce second semestre. De plus, il y a un certain nombre d'activités qu'ils vont également suivre tout au long de ces prochains jours et semaines, au sein même de ces deux écoles, à savoir : l'*Opération Thermos*, une animation d'enfants résidant au Petit Château et les *3 Jours Pas Comme Les Autres*, animations liées à la publicité éthique et le commerce équitable.

À côté de toute cette approche, au sein des écoles, le Service Étude tente de mettre en place un travail de réseau avec différentes associations qui aborde, d'une manière ou d'une autre, la question scolaire. Enfin, l'équipe du Service Étude va aussi promouvoir un outil pédagogique qui traite des inégalités sociales dans le système scolaire belge (« Bruxellois en classe(s) »). Nous allons rencontrer plusieurs classes de différentes écoles bruxelloises, afin de débattre avec elles sur la question des inégalités sociales dans l'enseignement. Un compte-rendu de ces rencontres sera proposé lors d'une journée de réflexion organisée par le MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien) et la CGÉ (Changement pour l'Égalité).

L'équipe du Service Étude ;  
Ahmed, Rabiha, Saïda, Youssef

<sup>1</sup> [www.action-aventure.be](http://www.action-aventure.be)



**SOS Jeunes - Initiatives Jeunesse ASBL**

est autorisée par le Ministère des Finances à délivrer des attestations d'exonération fiscale pour les dons de 30 Euros et plus.

**Président**

Raymond Veriter

**Directeur de SOS Jeunes-  
Initiatives Jeunesse**

Pascal Rigot

**Relations extérieures**

Marie-Pierre Coème

**Adresse**

27, rue Mercelis - 1050 Bruxelles

**Téléphones - Fax - Mail**

Direction et Administration

02 512 90 38

Fax : 02 513 69 30

E-mail : [administration@sosjeunes.be](mailto:administration@sosjeunes.be)

SOS Jeunes (24H/24H)

02 512 90 20

E-mail : [contact@sosjeunes.be](mailto:contact@sosjeunes.be)

**Compte bancaire**

210-0509550-61

**Éditeur responsable**

Raymond Veriter

27, rue Mercelis - 1050 Bruxelles

**Mise en page et Dessin**

Gilles Haesaerts

**Photos**

SOS Jeunes

Aidez-nous à ne pas dépenser inutilement de l'argent. Si vous recevez deux envois, soyez gentils de nous en avertir. Soit téléphonez à Marie-Pierre Coème au 02 512 90 38, soit renvoyez-nous les deux enveloppes avec votre adresse. Veuillez mentionner celle qu'il faut supprimer. Merci de votre collaboration.